

TERRITOIRE

VALLÉE DE L'HÉRAULT

LE MAGAZINE n° 9
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT Printemps 2021



DOSSIER

LE COMMERCE LOCAL, RICHESSE DU TERRITOIRE

P.7

www.cc-vallee-herault.fr

**LABELLISATION
DE DEUX PETITES
VILLES DE DEMAIN**

P. 16

**LES SOLUTIONS DE
MOBILITÉ ALTERNATIVES
FLEURISSENT**

P. 23

**VALLÉE DE L'HÉRAULT**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Vue sur l'église Saint-Etienne à Bèlarga, village de charme en rive gauche du fleuve Hérault, à mi-chemin entre la moyenne montagne du Lodévois et la mer.



SOMMAIRE

7
DOSSIER
Le commerce local,
richesse du territoire



4
L'ACTU
Les nouvelles
du territoire



28
AQUÌ
La page Occitane
de votre mag



29
D COMME...
Durable & Démocratique : projet
de forêt/verger à Aniane
Durable : Cérès Flore à St-André.



31
EN PRATIQUE
Contacts,
services, horaires...



12
PORTRAITS
Philippe Ramon | Sylvain Fadat



14
VIVRE À
Puilacher



16
EN ACTION
Les services
et les projets



25
ACTEURS
Les initiatives et actualités
sur le territoire



ÉDITO

PRODUCTEURS DE CONFIANCE

Depuis le début de la pandémie, il y a maintenant un an, la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault a été très réactive dans un premier temps et a su ensuite anticiper afin de mettre en place tous les outils nécessaires à la gestion de la crise sanitaire et des crises économiques et sociales qui en sont les corollaires.

Le centre de vaccination que nous avons très rapidement mis en place à l'échelon intercommunal pour être prêt dès réception des premières doses de vaccin, tourne à plein. Demain, il se déplacera dans autre espace de Cosmo permettant de proposer plus de modules de vaccination. Il laissera la place au chantier du Pôle d'échanges multimodal. Parallèlement le Pôle santé sort de terre. Dès les premiers jours de 2022 nous pourrons consulter sur place des professionnels spécialisés qui manquent aujourd'hui dans une médecine de proximité.

Nous avons voté un Plan Pluri-annuel d'Investissement très offensif, créateur d'équipements et de services, car c'est aujourd'hui qu'il faut agir pour contenir la crise économique et sociale. Les élus doivent être des producteurs de confiance : anticiper et prévoir est un de leur rôle majeur. Nous sommes déjà prêts à écrire une nouvelle page de notre Communauté.

Nous avons accueilli récemment Sébastien Martin, Président des Assemblées des Communautés de France (ADCF) qui a salué ce parti-pris d'action et nous a encouragés dans cette voie.

La cohésion et l'unité de la gouvernance sont la meilleure garantie de notre capacité à gérer sereinement et à faire avancer ce territoire quelle que soit la conjoncture et à mettre en œuvre un projet de territoire ambitieux et innovant.



Jean-François Soto
Président de la Communauté
de communes
Vallée de l'Hérault

JFS



FACEBOOK

+5 679
personnes
aiment ça

SUIVEZ-NOUS



Communauté de communes
Vallée de l'Hérault



Tous les emballages se trient !

Depuis le mois de mars, les consignes de tri des emballages ont évolué pour faciliter votre geste de tri et améliorer le recyclage des emballages. Pour faire simple : tous les emballages se trient. Désormais, vous pouvez déposer dans la colonne jaune les bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal et en carton, mais aussi tous les autres emballages en plastique (pots, barquettes, sachets, films, suremballages...). Rien ne change pour la colonne bleue et la colonne verte : vous pouvez continuer à y déposer le papier et le verre.



www.syndicat-centre-herault.org



Collecte des bacs les jours fériés : vos bacs sont bien collectés les jours fériés, à l'exception du 1^{er} mai ainsi que de Noël et du jour de l'an. Dans ces trois cas, la collecte est reportée au samedi suivant.

Déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés par le coronavirus : pour éviter les contaminations et que ces déchets ne se retrouvent dans la nature, jetez vos masques et mouchoirs dans des sacs fermés et déposez-les dans votre bac gris (déchets résiduels).

PETITE ENFANCE ENVIRONNEMENT



Intervention de haut vol à la crèche de Montarnaud

Le 28 janvier, les tout-petits ont été sensibilisés au monde des oiseaux grâce à l'intervention de Valérien Tabard de la LPO Occitanie. Cela a permis aux enfants d'assister à plusieurs ateliers : apprendre à reconnaître les espèces ainsi que les chants d'oiseaux, confectionner des boules de graisse à la végétaline, observer, écouter et installer une mangeoire et un nichoir dans le jardin de la crèche. Ainsi, enfants et oiseaux cohabitent en parfaite harmonie !

HABITAT

15 nouveaux logements sociaux à Saint-Pargoire

Afin de revitaliser son cœur de ville et de proposer une nouvelle offre en logement social tout en requalifiant un bâtiment du centre ancien, la commune de Saint-Pargoire s'est dotée de 15 nouveaux logements sociaux dans la circulade, dont 9 logements réhabilités et 6 logements neufs. Le chantier de la résidence La Marsanne, porté par FDI Habitat avec l'EPF Occitanie, s'est achevé à la fin du mois de février. Estimé à 1,7 M€, il a été financé avec le soutien de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, de l'Etat, de la Région, du Département et de la commune.



ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE



Les Drailhes du Diable reportées en 2022

Initialement prévue au mois de mai 2021, la 7^e édition des Drailhes du Diable est reportée à l'année prochaine en raison du contexte sanitaire.

Porté par La Roue Libre Gignacoise, Hérault Sport et la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault, cet événement ouvert à tous offre découverte, effort physique et plaisir de pilotage. Au départ du pont du Diable, à Aniane, vous pourrez prochainement découvrir l'un des 7 parcours de rando-VTT. Restez informés en ligne.



Renseignements & inscriptions www.drailhes-du-diable.com
www.facebook.com/drailhesdudiable



ÉCONOMIE

Bienvenue en vallée de l'Hérault

Les parcs d'activités du territoire voient s'installer 10 nouveaux services et entreprises ainsi qu'un changement d'enseigne.

Le domaine vitivinicole Mas Laval, l'entreprise de secrétariat et services aux professionnels médicaux/paramédicaux Medyxel et le cabinet dentaire des Drs Bonnafous, Viglianti et Lallemand rejoignent Les Treilles à Aniane.

L'office notarial Satger-Guigou, la société de matériel électrique, chauffage, éclairage et plomberie Rexel, l'entreprise de travaux de terrassement et assainissement Simon TP, le contrôle technique Rabastens et Maman Naturelle, vente en ligne de matériel de puériculture, s'installent dans l'Écoparc Cœur d'Hérault à St-André-de-Sangonis.

À Gignac, dans l'espace Cosmo, Magasin Z, boutique de prêt-à-porter pour enfants, devient "La Vie est bel by Carole", la boucherie Caizergues a pris place et Bowlingstar, premier groupe français de bowling, ouvrira ses portes prochainement (rens. p.10/dossier).



www.cc-vallee-herault.fr/Entreprendre/Implanter



ÉCONOMIE

Un coup de cœur pour CM Sud

Le 26 janvier 2021, l'entreprise CM Sud, dirigée par David Nouis, a remporté le prix "Coup de cœur" à l'occasion du Prix de la TPE. CM Sud est spécialisée dans la conception, la fabrication et l'installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie en milieu subaquatique et aquatique ou de montagne. Pour ce faire, l'entreprise a développé un savoir-faire et des moyens spécifiques pour des travaux en situations difficiles tels qu'héliportage, travaux sur corde ou levages.

Ce prix est une belle reconnaissance pour cette entreprise installée au sein du parc d'activités Emile Carles à Saint-Pargoire, qui réunit les compétences d'un bureau d'études, d'un bureau de contrôles et celles d'artisans et ouvriers hautement qualifiés.



Entreprendre en vallée de l'Hérault : www.cc-vallee-herault.fr/Entreprendre

MUSIQUE



Musiques actuelles : plus de 200 participants à l'enquête

234 personnes ont répondu à l'enquête lancée par l'Ecole de musique intercommunale, dont 170 pratiquent une activité musicale. Parmi eux, deux-tiers indiquent avoir déjà fait un enregistrement chez eux ou en studio. Ceux qui ne pratiquent pas encore mais qui souhaitent apprendre (64), espèrent trouver une formation ni trop coûteuse ni trop loin de chez eux, avec des horaires adaptés. Ils recherchent des pratiques collectives et ludiques. Suite à ces résultats, l'Ecole de musique de la vallée de l'Hérault affirme sa volonté de diversifier son offre de pratiques artistiques sur l'ensemble du territoire intercommunal notamment en créant son département Musiques actuelles. À suivre !



Pré-inscriptions dès le mois de mai. Renseignements sur www.cc-vallee-herault.fr/Vie pratique/Ecole de musique
04 67 67 87 68



Jouons la carte de la biodiversité !



Le service Natura 2000 de la vallée de l'Hérault lance son jeu des 7 familles autour de la biodiversité, avec le soutien de l'Europe et de l'Etat. Distribué prochainement lors d'animations dans les écoles élémentaires du territoire, ce jeu de cartes est l'occasion pour les plus jeunes de découvrir des espèces locales et des habitats, et d'adopter les bons gestes pour les préserver.



Téléchargez le jeu de cartes à imprimer et découper sur www.cc-vallee-herault.fr/Actions_et_projets/Environnement/Natura_2000 ou sur valleeherault.n2000.fr



TOURISME

Les sites de l'Office de Tourisme rouverts pour la saison

Véritable porte d'entrée du territoire et du Grand Site de France Gorges de l'Hérault, la Maison du Grand Site de France rouvre ses portes au public le 10 avril 2021. Il en va de même pour Argileum, univers de la céramique au travers d'un espace musée et d'ateliers d'initiation, ainsi que pour l'ensemble des points d'accueil de l'Office de Tourisme intercommunal. Programmez votre été !



TERROIR

Les communes font Place au terroir

Les soirées "Place au terroir" seront de retour cet été ! L'occasion de vivre et partager des événements conviviaux dans les communes, à la rencontre des producteurs, des artisans et des vignerons locaux. Retrouvez prochainement le programme en ligne.

www.cc-vallee-herault.fr



GRAND SITE DE FRANCE



Un nouveau président pour le Grand Site de France

Le 28 février 2021, Alain Barbe, président de la communauté de communes Grand Pic Saint-Loup, a été promu à la tête du comité de pilotage du Grand Site de France Gorges de l'Hérault. Il succède à Louis Villaret dans le cadre de la gouvernance élargie et collaborative entre les trois communautés de communes qui se trouvent sur le périmètre du Grand Site : Vallée de l'Hérault, Grand Pic Saint-Loup et Cévennes Gangeoises et Suménoises.

www.cc-vallee-herault.fr/Actions_et_projets/Grand_Site_de_France

LE COMMERCE LOCAL, RICHESSE DU TERRITOIRE

DOSSIER



En vallée de l'Hérault, le commerce local, tout comme les services à la population, constitue une véritable richesse et un atout majeur pour les habitants. La communauté de communes et ses partenaires mettent en œuvre des dispositifs d'aides afin de les soutenir et de leur permettre de maintenir leur activité sur le territoire.

Le commerce en vallée de l'Hérault :

- 3 pôles principaux de commerces et services : Gignac, Montarnaud, Saint-André-de-Sangonis
- 95 M€ de chiffre d'affaires, dont 82 % en alimentaire
- Un nouvel axe à part entière du projet de territoire actualisé de l'intercommunalité
- 250 000 €/an votés pour l'aide à l'installation des commerces en vallée de l'Hérault (PPI p.8)
- 1 manager de commerce territorial recruté
- Des dispositifs d'aides portés par l'intercommunalité et ses partenaires, tels que les aides à l'immobilier d'entreprises, le Pass commerce et le fonds L'OCCAL de la Région, City Foliz avec la CCI...

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a fait de l'économie, de l'innovation et de la création d'emploi un axe majeur de son projet de territoire 2016-2025. À l'heure de la mise à jour du projet de territoire pour la période 2021-2027, les élus font du commerce de proximité, auparavant intégré dans l'axe « économie », un objectif stratégique à part entière. Ainsi, ils s'engagent pour une prise de compétence accrue en la matière visant à poursuivre et renforcer le soutien au commerce et à son développement.

LE COMMERCE, NOUVEL AXE MAJEUR DU PROJET DE TERRITOIRE

Maintien du commerce, redynamisation des cœurs de villages, accompagnement et valorisation : des actions phares ont été identifiées pour répondre à ces objectifs. Parmi ces actions : soutien à l'animation et à l'événementiel, accompagnement, conseil et expertise, action locale sur l'immobilier commercial, ou encore recrutement d'un manager territorial. Ce dernier aura pour mission de proposer de nouvelles modalités d'action de la communauté de communes en faveur du commerce local, depuis les aspects relatifs à l'immobilier et les activités, jusqu'à l'animation et la promotion.

LE PPI MET LES COMMERCE À L'HONNEUR

Au mois de mars, les élus ont voté le plan pluriannuel d'investissements (PPI) 2021-2027. Il comprend notamment deux dispositifs d'aides à destination des commerçants locaux :

- 1 750 000 € d'investissement pour l'aide à l'installation de nouveaux commerces dans les villages de la vallée de l'Hérault, soit 250 000 € par an.

- 350 000 € d'investissement pour le Plan enseignes, qui va permettre à certains commerces d'améliorer leurs devantures et leur intégration paysagère, soit 50 000 € par an sur 7 ans.

LES DISPOSITIFS D'AIDES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Dans le cadre de la crise sanitaire et économique, la communauté de communes a élaboré un plan d'urgence et de relance en lien avec ses partenaires. Elle a notamment investi 225 000 € dans le fonds L'OCCAL de la Région [rens. p.19], accompagné les professionnels du secteur viticole à la création de sites vitrines par l'octroi



Symbole du soutien aux commerces de proximité par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault dans le cadre de la crise sanitaire et économique.

d'une aide qui s'élevait à 1000 € par projet, et a fortement contribué aux franchises de loyers exercées sur Cosmo par Pitch Promotion à hauteur de 95 000 €.

En parallèle, elle poursuit l'étude des dossiers de demandes d'aides à l'immobilier d'entreprises et a déjà accompagné 6 commerces du territoire [rens. p.19].

LA CCI, UN PARTENAIRE ACTIF AUPRÈS DES COMMERÇANTS

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault collabore avec de nombreux partenaires pour soutenir les entreprises de son territoire. Parmi ses partenaires, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault (CCI).

L'intercommunalité a notamment conventionné avec la CCI dans le cadre de l'opération City Foliz pour laquelle elle a versé 18 000 € [rens. p.19].

TÉMOIGNAGE
André Deljarry, président de la CCI Hérault
1^{er} vice-président de la CCI Occitanie

« La CCI Hérault est un accélérateur des entreprises et des territoires. Elle accompagne, dynamise et guide la mutation du commerce. Un des objectifs actuels, au regard du contexte sanitaire et économique, est de soutenir les commerçants tant au travers des dispositifs d'aides en tant que porte d'entrée des entreprises, que dans la mise en place de dispositifs de relance comme l'opération City Foliz, ou encore dans l'accompagnement des acteurs dans la digitalisation de leur commerce pour préparer le futur. Le commerce est en effet un secteur qui doit s'adapter en permanence en répondant aux attentes des clients qui sont au centre du « jeu ». Notre rôle est de lui permettre d'être en phase avec les attentes des consommateurs et d'avoir un coup d'avance afin de pouvoir anticiper et relever les enjeux de demain. »

Le commerce en vallée de l'Hérault

647 établissements
506 salariés

3 communes structurent l'appareil commercial : Gignac, Montarnaud et Saint-André-de-Sangonis

95 M€

chiffre d'affaires de l'appareil commercial dont 82% en alimentaire

Zone de chalandise : zone de laquelle provient la clientèle

L'évasion hors zone de chalandise :

En vallée de l'Hérault, elle couvre :

40 000 habitants en alimentaire

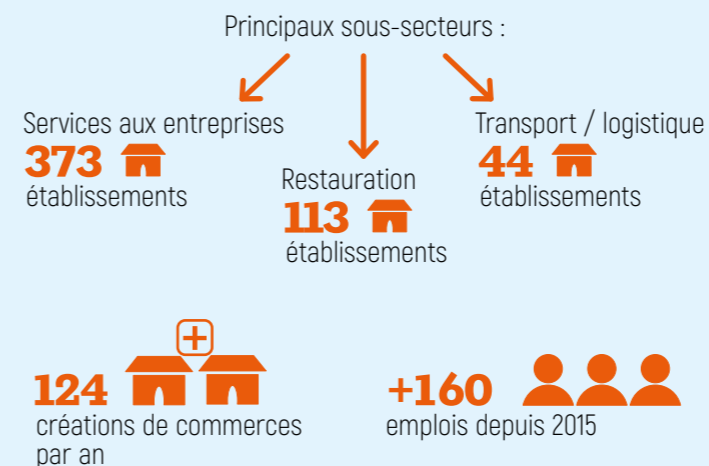
29 000 habitants en non alimentaire

83% en non alimentaire, soit 66 M€

35% en alimentaire, soit 40 M€

Les services en vallée de l'Hérault

779 établissements
1563 emplois salariés



Chiffres issus de l'Observatoire du commerce de la CCI Hérault - données 2020.

INTERVIEW

Philippe Salasc,
vice-président
délégué au
développement
économique



Pourquoi faire du commerce de proximité un objectif stratégique à part entière dans le projet de territoire 2021-2027 ?

En vallée de l'Hérault, nous avons trois pôles forts en matière de commerce, que sont les communes de Gignac, Montarnaud et Saint-André-de-Sangonis. Mais nous trouvons également des commerces de proximité essentiels dans les villages alentours.

Il est nécessaire de les soutenir afin qu'ils puissent maintenir leur activité sur le territoire, et répondre aux besoins des habitants, d'autant plus dans le contexte sanitaire et économique actuel.

Nous souhaitons aussi faciliter et accompagner l'installation de nouveaux commerces et la création de e-commerces, les attentes des consommateurs étant grandissantes, notamment du fait de l'évolution démographique de notre territoire attractif.

C'est pourquoi, nous faisons du commerce un objectif à part entière sur lequel nous allons continuer de travailler avec nos partenaires. Et c'est pourquoi nous poursuivons et renforçons nos dispositifs d'aides tels que les aides à l'immobilier d'entreprises lancées dans le courant de l'été 2019.

« Il est nécessaire de soutenir les commerces de proximité et de faciliter l'installation de nouveaux commerces afin de répondre aux besoins grandissant de la population. »

En quoi le soutien aux commerces locaux va-t-il bénéficier à l'ensemble des habitants du territoire ?

L'installation de nouveaux commerces et le maintien de commerces existants constituent une priorité pour la vallée de l'Hérault et contribuent à son attractivité. En effet, les commerces de proximité permettent de garantir la création d'emplois sur le territoire. Le recrutement va de pair avec l'ouverture d'un nouveau commerce de proximité qui, pour exister, va devoir embaucher des salariés aux profils et aux compétences variés, issus de divers secteurs d'activités.

TÉMOIGNAGE

Ali Khalkhal, président de l'association des commerçants ASC de Montarnaud

« En vallée de l'Hérault, nous avons de nombreux atouts, tels que notre position géographique, à mi-distance entre la mer et la moyenne montagne et à proximité de l'autoroute, notre position est idéale. Malgré cela, nous rencontrons des difficultés liées à la crise sanitaire. Nos restaurants par exemple sont fermés. Alors nous nous sommes adaptés et pour certains proposons des plats à emporter. Nous restons positifs grâce au maintien de nombreux petits commerces qui restent ouverts ainsi qu'aux aides mises en place par l'Etat, la Région et l'intercommunalité. C'est important pour les petites structures, c'est ce qui les sauve ! »

TÉMOIGNAGE

Lionel Assié, gérant du Fournil du Griffon, boulangerie-pâtisserie (Plaissan/Le Pouget)

« Le Fournil du Griffon s'est installé en vallée de l'Hérault en 2007, avec une première boutique au Pouget. Avec le soutien de la communauté de communes qui nous a octroyé une aide à l'immobilier d'entreprise dans le cadre du volet « commerce de proximité », nous avons ouvert une deuxième boutique à Plaissan en 2019. Au total, nous avons créé 5 emplois sur le territoire. Malgré la situation actuelle, nous arrivons à maintenir notre chiffre d'affaires. En effet, nos boutiques se trouvent sur des axes fréquentés et les clients sont toujours présents, et nous les remercions ! »

TÉMOIGNAGE

Mme Pitié, trésorière de l'association des acteurs économiques Anianais (AEA)

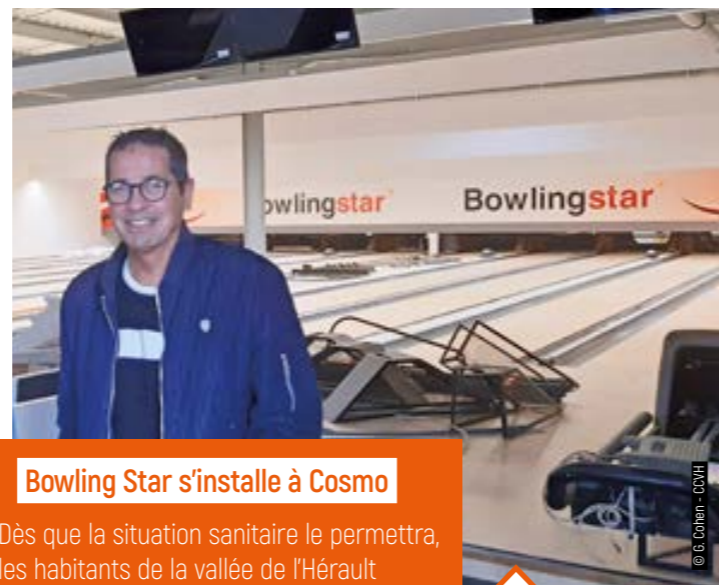
« À Aniane, nous avons des commerces de valeur, atypiques, spécialisés et tournés vers le terroir. Les porteurs de projets s'y installent parce qu'Aniane est une commune touristique et animée tout au long de l'année. Féeries en hiver, salon des vins ou encore marchés nocturnes permettent aux producteurs et artisans de vendre leurs produits. Grâce à la mobilisation de tous, commune, communauté de communes, Région, CCI, initiatives des commerçants qui ont su s'adapter et innover, nous avons su faire face à la crise, mais aussi avec l'aide des consommateurs qui se sont beaucoup tournés vers les commerces de proximité. »

LA DYNAMIQUE COMMERCIALE DANS LES VILLAGES

Le territoire présente une véritable dynamique commerciale autour des pôles forts du territoire, mais aussi dans les villages alentours qui offrent des commerces de proximité essentiels.

Cette dynamique s'explique notamment par les nombreux attraits touristiques de la vallée de l'Hérault : le Grand Site de France Gorges de l'Hérault, ou bien la présence d'éléments patrimoniaux majeurs tels que le pont du Diable, l'abbaye de Gellone ou l'ancienne abbaye d'Aniane.

La dynamique commerciale peut aussi s'expliquer par la forte proximité entre les consommateurs et les commerçants qui se côtoient régulièrement, qui habitent parfois la porte à côté. « Les commerces de proximité qui s'installent en vallée de l'Hérault apprécient son esprit "territoire aux petits villages actifs" », indique Madame Pitié, trésorière de l'association des acteurs économiques Anianais qui compte 72 adhérents actifs.



Bowling Star s'installe à Cosmo

Dès que la situation sanitaire le permettra, les habitants de la vallée de l'Hérault vont bénéficier d'un nouveau loisir sur le territoire, et pas des moindres ! L'enseigne nationale Bowling Star va prochainement ouvrir un établissement à Gignac (Cosmo) dans un espace de 1250 m².

Tous, en famille ou entre amis, pourront bientôt profiter de ses 11 pistes, d'un espace de jeux pour enfants, de billards et autres jeux vidéos avec un petit snacking.

L'installation de Bowling Star représente un investissement d'1,5 M€ et la création de 6 à 10 emplois.

Jacques Baylet, gérant, a ouvert les portes du futur bowling, en avant-première, à la communauté de communes.

L'ESPACE COMMERCIAL COSMO : UN ATOUT MAJEUR POUR LE TERRITOIRE

Cet espace à l'architecture qualitative et moderne, offre un véritable parcours commercial via ses cheminements piétons, et constitue un quartier urbain à part entière. Aujourd'hui commercialisé à 92% par la communauté de communes (Pôle automobile et Mr Bricolage) et à 78% par Pitch Promotion (commerces de vitrine et bureaux), il représentera à terme près de 200 emplois et compte d'ores et déjà 54 commerces et services de proximité.



En effet, les communes de la vallée de l'Hérault sont également très actives avec des événements qui rassemblent les habitants, mais aussi les visiteurs de passage, créant cette ambiance chaleureuse qui invite à découvrir les commerces locaux.

À PLAISSAN, LES COMMERCES SONT DE RETOUR

Sans aucun commerce suite aux graves inondations de 2014 qui ont précipité la fuite des commerçants, tous les moyens ont été mis en œuvre pour faire revenir des commerces essentiels à Plaissan. Ainsi, la commune, propriétaire de l'ancienne distillerie désaffectée, y a développé un pôle de commerces et de services avec l'aide de l'Etat, de la Région et du Département. « Redonner vie à un patrimoine viticole à l'abandon, c'est tout un symbole ! », pour Béatrice Fernando, maire de Plaissan.

Aujourd'hui, on y trouve une supérette (Vival), une boulangerie (Le Fournil du Griffon), ainsi qu'une maison communale de santé qui regroupe 12 professionnels. Ils seront prochainement rejoints par un café brasserie, une micro-crèche, des halles ouvertes, ou encore un petit théâtre de verdure.

« Pour faire venir ces nouveaux commerces et créer de l'emploi non délocalisable profitant aux habitants, il a fallu imaginer un projet global afin de créer les conditions de leur réussite économique, en complémentarité avec les services alentours présents ou à venir pour leur garantir un flux de clientèle. Les deux premiers commerçants sont ravis des résultats économiques et les habitants sont enchantés ! », se félicite Béatrice Fernando.

« L'exemple de Plaissan et d'autres communes moyennes font partie des initiatives locales que la Communauté de communes Vallée de l'Hérault va soutenir pour maintenir un commerce de proximité dans les villages et permettre aux porteurs de projets de s'installer », conclut Philippe Salasc, vice-président délégué au développement économique.

SOUTENIR LA VENTE DIRECTE

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault soutient le principe de l'achat local et en particulier de la vente directe, du producteur au consommateur. De plus en plus affectionné par les clients qui souhaitent consommer local, « frais », de saison, en évitant de se déplacer, le circuit court est avant tout un moyen de soutenir les producteurs locaux. Sans intermédiaire, le client soutient de manière directe l'agriculteur, le producteur ou l'artisan dont il achète le produit, lui permettant de mieux vivre de son activité et de fixer des prix justes.

La plupart des produits de consommation sont disponibles en circuits courts : fruits, légumes, produits laitiers, œufs, viande, poisson... Alors, soyons tous « locavores » !

TÉMOIGNAGE

Julien Nougaret, président de l'Escale Locale à Gignac (Cosmo)

« L'Escale Locale a ouvert ses portes en juillet 2017. Je la préside depuis mai 2019 et je fais partie des 35 producteurs permanents qui s'investissent dans la vie de la boutique, tous agriculteurs en vallée de l'Hérault ou à proximité (la charte des boutiques paysannes imposant un périmètre de 30 km autour de la boutique). 10 autres producteurs viennent déposer leurs produits dans la boutique.

Avec près de 50 adhérents, et grâce à notre installation dans l'espace Cosmo qui est une zone très vivante à deux pas de l'autoroute, nous arrivons aujourd'hui à maintenir un chiffre d'affaires constant malgré la crise sanitaire.

L'Escale, c'est un point de vente de proximité qui répond aux attentes des consommateurs, mais aussi des agriculteurs locaux qui peuvent ainsi maintenir leur exploitation et mieux en vivre en vendant directement leurs productions aux clients. »



www.cc-vallee-herault.fr / Entreprendre



PHILIPPE RAMON,
LE JEUNE CHEF DU SOUKA
A REÇU SA PREMIÈRE
ASSIETTE



C'était en février dernier. Le plus attendu des guides, le Michelin qui « ... reconnaît la patte d'un chef qui sait faire... », attribuait sa première assiette au Souka, le restaurant de Philippe Ramon et de Laureen Peltriaux, à Aniane.

Cette distinction du Michelin n'était pas la première. Vous avez aussi été Jeune Talent du Gault et Millau ?

Philippe Ramon : En 2019, Gault et Millau m'a décerné cette première distinction. J'avais déjà bénéficié en 2017 de leur dotation, un solide coup de pouce matériel et financier qui a permis l'aventure du Souka. J'avais déposé un dossier et j'ai été retenu avec 11 autres jeunes chefs. Cela m'a énormément aidé pour être soutenu par les banques, par exemple.

Comment est né Souka ?

Philippe Ramon : Je ne suis pas originaire de cette région, mais je suis tombé amoureux des Terrasses du Larzac, des vins et de leur territoire. J'ai travaillé pendant deux ans chez Matthieu de Lauzun à Gignac, puis à la Terrasse du Mimosa à Montpeyroux. En 2017, nous avons eu envie de sauter le pas et Souka est né. Laureen se charge de la partie pâtisserie, moi de la cuisine et nous choisissons nos vins ensemble.


Quelle cuisine y proposez-vous ?

Philippe Ramon : Une cuisine très sincère, en relation avec les producteurs locaux. Tout est fait pour les mettre en évidence. Laureen et moi avons été tous les deux chefs privés, nous cuisinions chez des particuliers, à leur demande. Nous avons gardé cette expérience de surprises que nous leur proposons. Souka est connu pour ses menus découvertes composés de 3, 4 ou 5 plats. Les clients nous font confiance. Ils découvrent les plats sans les avoir choisis. Cette manière de travailler correspond parfaitement à nos convictions et à nos envies.

Pourquoi le nom Souka ?

Philippe Ramon : Souka vient du mot « souche » en occitan. C'est aussi une référence à la tchoukchouka, un plat du Maghreb que Laureen mange depuis qu'elle est toute petite. Cela veut dire mélange et cela correspond exactement à notre philosophie : le mélange de nos goûts, de nos envies et de nos territoires.

 www.soukarestaurant.com 04 67 57 44 83

 **Au Souka, Philippe est en cuisine et Laureen au service et aux desserts. Anciens chefs privés, ils cuisinent aujourd'hui ensemble pour le plus grand plaisir de tous !**

SYLVAIN FADAT,
VIGNERON DE L'ANNÉE
À MONTPEYROUX



Désigné Vigneron de l'année 2021 par la prestigieuse Revue du Vin de France, Sylvain Fadat avait déjà reçu la même distinction il y a deux ans, décernée en 2019 par le Guide Hachette.

Honoré, ravi, Sylvain Fadat, à la tête du domaine d'Aupilhac depuis 1989, n'est pas vraiment surpris. « Ces deux distinctions reconnaissent le chemin que je me suis fixé et que j'ai toujours suivi. J'ai toujours travaillé sans produit de synthèse. Au début, lorsque j'ai repris les vignes qui étaient dans la famille depuis cinq générations, je n'avais pas encore la certification bio mais, en réalité, mon vignoble l'était déjà ». Les quatre hectares familiaux se sont multipliés. Le domaine en compte aujourd'hui vingt-cinq, répartis entre Montpeyroux et La Cocalière. Il produit chaque année, en bio et en biodynamie, 130 000 bouteilles issues de cépages traditionnels de notre région. « Je n'ai jamais perdu une seule récolte. Notre région est bénie. Pour produire les raisins, il faut être dans sa vigne et y observer ce qu'il s'y passe le plus régulièrement possible, en contrôlant l'humidité et en traitant le mildiou et l'oïdium avec un tout petit peu de cuivre et de soufre. Nos cépages traditionnels sont parfaitement adaptés à notre climat », affirme-t-il, certain que la sixième génération est prête à prendre le relais !

 www.aupilhac.net



La sélection de la revue est l'aboutissement de ce que j'ai toujours voulu faire : prouver que nous pouvons nous aussi, à l'instar des grandes régions comme le Bordelais ou la Bourgogne, sortir des vins d'exception vingt ou trente ans après leur création. Mon intuition de départ s'est avérée exacte.

Sylvain Fadat



Devenu vigneron en 1989 après des études en viticulture-œnologie et un diplôme de commerce, il est "tombé" dans la vigne quand il était tout petit !



PUILACHER, VILLAGE DE CHARME AU MILIEU DES VIGNES

Village au charme composite, Puilacher existe depuis le X^e siècle, comme en témoigne le cartulaire de Gelonne à Saint-Guilhem-le-Désert.

LE FEU DE LA ST JEAN

Fins a las annadas 1980, per la St Joan, los enfants del vilatge passavan dins totes los ostals per quistar de paissèls reformatos e "soquiuns" (soquets), sol material de calfatge a aquel temps. E lo vèspre sus la plaça, papàs e papets lor aprenián a sautar lo fuòc.

Jusque dans les années 1980, pour la St Jean, les enfants du village passaient dans toutes les maisons quémander des piquets réformés et "souquiuns" (morceaux de souches), seul matériau de chauffage à l'époque. Et le soir sur la place, papas et pépés leur apprenaient à sauter le feu.

Ancien carrefour routier de l'époque médiévale, le village de Puilacher s'est d'abord construit autour de son château, inscrit aux monuments historiques depuis 1984. Occupé, en son centre, par une église paroissiale romane de la Saint-Trinité, sa particularité réside dans la présence de maisons modernes datant des années 1910 à 1920. Ces dernières contrastent avec les autres habitations du bourg et reflètent la dernière phase d'expansion viticole de la vallée suite à la crise de 1907 et la mise en place du mouvement coopératif.

Puilacher, c'est aussi une vocation agricole forte centrée sur les oliveraies et les vignes. La culture de l'olivier a été pratiquement abandonnée alors que celle de la vigne est toujours très présente.

En 1963, des viticulteurs des cinq villages voisins ont décidé de construire une cave coopérative à Puilacher (village central). Aujourd'hui, cette structure regroupe 450 viticulteurs, emploie 17 personnes et produit en moyenne 200 000 hl (l'équivalent de 26 millions de bouteilles).

Dans le but de s'intégrer au mieux dans son environnement, la cave Clochers et Terroirs, qui est l'une des plus grandes et des plus récentes du département, s'est engagée depuis quelques années,



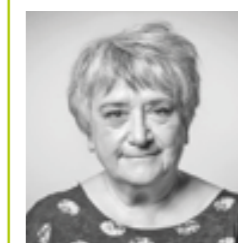
CONCOURS

Lieu insolite, photo ancienne, paysage... Illustrez, vous aussi, la page « Vivre à » du prochain magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault en participant au concours photo !
Montarnaud sera à l'honneur dans le prochain numéro. Faites-nous parvenir vos plus belles photos avant le 10 juin 2021 sur la page Facebook Communauté de communes Vallée de l'Hérault ou via webmestre@cc-vallee-herault.fr

Merci à Bruno Calendini pour sa photo gagnante de la cave coopérative de Puilacher ! D'autres photos sont à retrouver sur [Communauté de communes Vallée de l'Hérault](https://www.facebook.com/Communauté-de-communes-Vallée-de-l'Hérault).



2 questions à...



Martine Bonnet
Maire de Puilacher
et déléguée
communautaire
à la lecture
publique

Comment vous êtes-vous attachée à la commune de Puilacher ?

Depuis l'enfance, toutes mes vacances se sont déroulées à Puilacher, dans la maison de mes arrière-grands-parents. Amoureuse de ce petit village principalement viticole, je m'y suis installée à la fin des années 1970.

Quelle activité recommanderiez-vous aux habitants du territoire et aux visiteurs de passage à Puilacher à l'approche des beaux jours ?

Puilacher offre de nombreux espaces extérieurs empruntés par les randonneurs qui viennent de Bêlarga, de Tressan ou encore du Pouget. Puilacher étant relié à ses communes voisines par de petits chemins de campagne, il est agréable de se rendre d'un village à l'autre à pieds ou à vélo. Je recommande aux visiteurs de prendre une pause à proximité du château. Aujourd'hui privé, son châtelain ne manque toutefois pas une occasion d'ouvrir ses portes au public.



Pôle d'échanges multimodal, passerelle enjambant l'A75, restauration haut de gamme, extension de l'espace culturel et de la médiathèque, seront quelques-uns des projets pour construire le Gignac de demain.

TÉMOIGNAGE
Jean-François Soto, Maire de Gignac

"Petites villes de demain va permettre à Gignac de poursuivre son développement par la mise en œuvre de projets structurants. Parmi nos grandes priorités, revitaliser notre cœur de ville pour le rendre attractif et rayonnant, favoriser les déplacements doux et collectifs, mais aussi doter la ville d'équipements porteurs de dynamisme à l'échelle de tout le territoire intercommunal."

En vallée de l'Hérault, labellisation de deux petites villes de demain

Gignac et Saint-André-de-Sangonis font partie des 19 communes du Département et des 4 communes du cœur d'Hérault labellisées "Petites villes de demain" par le Ministère de la Cohésion des territoires.

Les deux communes ont été retenues au mois de janvier pour bénéficier d'un programme d'aides et d'accompagnement. Objectif : donner aux villes de moins de 20 000 habitants, dynamiques et centrales, les moyens de concrétiser leur projet de territoire et d'améliorer le cadre et les conditions de vie de leurs habitants.

Une reconnaissance qui a toute son importance dans le contexte sanitaire et économique actuel, puisque le programme "Petites villes de demain" se veut accélérateur de la relance. En effet, l'ensemble des communes labellisées y auront un rôle à jouer et pour ce faire, elles vont bénéficier de crédits de relance. Ils participeront au financement de projets qui contribueront à répondre aux trois priorités du programme : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Gignac et Saint-André-de-Sangonis vont pouvoir être accompagnées afin d'assumer leurs charges de centralité

et de revitaliser leurs centres bourgs autour de diverses dimensions comme l'habitat, le commerce, les mobilités, mais aussi la culture, l'aménagement...

Dans ce contexte, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault va intervenir en appui des projets menés à travers la mutualisation des services et compétences, mais aussi en recrutant un manager de commerce territorial (*rens. dossier p.8*) ainsi qu'un chargé de projet pour accompagner cette dynamique. L'intercommunalité sera soucieuse de la complémentarité des projets des deux communes, mais aussi du rayonnement des actions menées vers les autres bourgs centres du territoire.

Ce nouveau dispositif est la suite logique de démarches déjà engagées sur le territoire et en région, telles que le contrat bourg-centre Occitanie.

TÉMOIGNAGE
Jean-Pierre Gabaudan
Maire de St-André-de-Sangonis

"Le programme Petites villes de demain est un véritable coup d'accélérateur pour les projets que nous souhaitons mener à Saint-André-de-Sangonis mais aussi sur l'ensemble de la vallée de l'Hérault. Avec le soutien financier apporté par ce dispositif, nous allons pouvoir continuer à créer, à innover, pour améliorer notre cadre de vie et favoriser le bien vivre ensemble."

Rénovation de l'habitat, développement de mobilités douces, valorisation du patrimoine... de nombreux projets sont déjà envisagés pour revitaliser Saint-André-de-Sangonis et rendre la commune plus attractive.



Participez à l'atlas de la biodiversité

La communauté de communes a lancé fin 2020 son atlas de la biodiversité communautaire ou "ABC" avec le soutien de l'Office français de la biodiversité. Les premières animations et enquêtes vont être lancées. Intéressé ? C'est le moment de vous faire connaître !

Durant trois ans, les scolaires, agriculteurs, et plus largement l'ensemble des habitants du territoire sont invités à prendre part à un véritable programme de sciences participatives. Avec l'appui d'associations locales (Demain La Terre !, Les écologistes de l'Euzière et la LPO Hérault) et d'experts, chacun va apporter sa contribution, dans un premier temps à travers des inventaires participatifs. Objectifs : recenser les oiseaux, les mammifères, les insectes et les plantes, prioritairement dans le milieu de la plaine agricole et viticole. Animations, sorties de terrain et enquêtes seront prochainement communiquées en ligne sur le site de la communauté de communes, de même que les outils permettant de partager les observations réalisées. Les personnes intéressées ont d'ores et déjà la possibilité de renseigner leur email afin d'être tenues informées et de participer via le groupe Facebook.

www.cc-vallee-herault.fr/Actions_et_projets/Environnement/Atlas_de_la_biodiversite - Groupe Facebook : [abcvalleeherault](https://www.facebook.com/abcvalleeherault)
abc@vallee-herault.fr - 04 67 57 00 08



PAROLE D'ÉLUE

UN PROJET PARTICIPATIF POUR UNE VALLÉE DURABLE

À travers son atlas de la biodiversité communautaire, la Vallée de l'Hérault réaffirme son engagement en faveur de l'environnement. Ce projet s'intègre tout particulièrement dans le cadre de notre projet de territoire pour une vallée 3D : durable (préservation de la biodiversité), démocratique (participation ouverte à tous les habitants) et digitale (outils de contributions en ligne). Nous comptons sur chacun de vous !

Véronique Neil,
vice-présidente déléguée à l'environnement



La vallée de l'Hérault, Terre de Jeux 2024

C'est officiel ! La Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'associe à l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, et s'engage à devenir « Terre de jeux 2024 » suite à l'obtention du label le 21 janvier dernier, aux côtés de 1205 autres communes et intercommunalités de France.

Porté par le comité d'organisation « Paris 2024 », ce label valorise tous les territoires qui œuvrent pour proposer plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engagent dans les jeux olympiques, quels que soient leur taille ou leurs moyens. Il s'agit d'un engagement inédit qui va permettre de donner au plus grand nombre toutes les chances de partager cette aventure partout en France.

Désormais labellisée « Terre de jeux 2024 », la communauté de communes va fédérer les acteurs locaux autour d'animations de promotion du sport pour tous sur l'ensemble de ses 28 communes. En parallèle, elle va candidater afin de devenir centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques et proposer des équipements en mesure d'accueillir des délégations étrangères en vue de leur préparation aux épreuves. Parmi les infrastructures pressenties : le Domaine équestre des Trois Fontaines au Pouget qui s'illustre chaque année lors de concours internationaux ou encore la future halle des sports à Gignac.

Cette opportunité va permettre à l'intercommunalité d'affirmer son engagement pour le développement d'activités sportives sur le territoire, tantôt moteurs de développement économique, tremplins vers des carrières sportives, synonymes de santé, ou leviers de changement pour la préservation de l'environnement.

terredejeux.paris2024.org

ÉVÉNEMENT



Célébrons la nature en vallée de l'Hérault



Du mercredi 19 au dimanche 23 mai, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault vous invite à fêter la nature autour de la thématique nationale de cette édition "À travers mille et un regards".

Cette année, pour s'adapter aux contraintes sanitaires et proposer des animations au plus près de tous, la Fête de la Nature change de forme. Les activités seront proposées durant 5 jours dans plusieurs communes du territoire.

Cette édition sera particulièrement axée sur l'Atlas de la biodiversité communautaire auxquels tous les habitants sont invités à participer (rens. p.17). Dans cette optique, les trois publics concernés par ce projet se verront proposer diverses activités. Les élèves du territoire pourront participer à diverses activités collectives en lien avec l'événement. Les agriculteurs auront l'occasion de rencontrer divers experts lors de balades conviviales dans la plaine viticole.

Enfin, l'ensemble des visiteurs pourra participer à des promenades de sensibilisation à la protection de la



© P. Piquart Bénoit - D. J. S. 19

nature en compagnie d'un expert, ou encore assister à des conférences et des animations au pont du Diable à Aniane et dans les communes telles que Montarnaud et Pouzols où cette semaine printanière sera un véritable rendez-vous de fête autour de la nature. D'autres communes participent à l'événement : restez connectés !



Le programme complet bientôt disponible sur www.saintguilhem-valleeherault.fr/Agenda [www.facebook.com : événement Fête de la Nature en vallée de l'Hérault](https://www.facebook.com/evnementFeteDeLaNatureenValléeDeLHérault)

SANTÉ



Jean-Jacques Segard, habitant de Canet, est l'un des premiers vaccinés de la vallée de l'Hérault. Il a été pris en charge par l'infirmière Christelle Crepin.

La Vallée de l'Hérault s'investit pour la santé des habitants

En collaboration avec les professionnels de santé (CPTS) et la commission santé du Pays Cœur d'Hérault, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a mis en place, fin 2020, un centre de tests antigéniques pour le dépistage du Covid-19, devenu centre de vaccination début 2021. En avril, le centre déménage dans les anciens locaux de Gignac Sport à Cosmo.

Pour dépister les cas positifs au Covid-19, l'intercommunalité a ouvert le 23 novembre 2020 un centre de tests antigéniques situé chemin du Moulin de Carabotte, dans les anciens locaux de Peugeot à Gignac.

Ces locaux avaient été rachetés par la communauté de communes pour y accueillir le futur Pôle d'échanges multimodal (PEM) dont les travaux

commenceront en 2022. Elle les a aménagés en quelques jours et les a mis temporairement à disposition pour le centre de dépistage. Dès le 19 janvier, ce dernier est aussi devenu centre de vaccination le matin (centre de dépistage l'après-midi), à l'occasion de la première phase de la campagne de vaccination.

Recrutement de deux personnes chargées de l'accueil et du secrétariat, achat de matériels informatiques et téléphoniques, matériel de protection sanitaire, nettoyage des locaux, consommation en eau et en électricité, et signalétique représentent un investissement de plus de 100 000 € pour la communauté de communes depuis l'ouverture du centre.

Afin de pouvoir démolir les bâtiments sur l'emprise du futur PEM et d'augmenter la capacité de vaccination, si les doses de vaccins mises à disposition le permettent, le centre de dépistage et de vaccination est déplacé dans les anciens locaux de Gignac Sport, au sein de l'espace commercial Cosmo à Gignac et son ouverture est prévue pour le 19 avril, dans les mêmes conditions (vaccination le matin et dépistage l'après-midi).

ÉCONOMIE

Le plan de relance toujours actif pour les entreprises

Afin d'accompagner au mieux les entreprises du territoire dans le cadre de la crise sanitaire et économique, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a poursuivi ses efforts lors du premier trimestre 2021, aux côtés de la Région, de la Banque des territoires et des chambres consulaires. Objectifs : les aider à faire face à l'urgence ou bien à engager des investissements pour restructurer leur activité.

Action auprès des commerces, artisans, professionnels du tourisme et culture : renforcement du fonds LOCCAL

C'est dans ce contexte que la communauté de communes a réabondé le fonds LOCCAL, prolongé jusqu'à la fin du mois de mars, en lien avec la Région. Initialement doté de 120 000 euros, l'intercommunalité a voté une enveloppe de 105 000 euros supplémentaires le 22 mars 2021, afin de financer les dossiers déposés jusqu'en mars, portant sa contribution au fonds à 225 000 euros.

Pour rappel, le fonds LOCCAL comprend un volet relatif aux avances remboursables afin d'accompagner la trésorerie des entreprises, un volet subventions pour financer les investissements liés à la crise sanitaire et, enfin, une aide aux loyers qui a porté sur les mois de novembre et décembre 2020.

Bilan d'étape : des aides massives sur le territoire

Depuis le début de la crise, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a injecté plus de 500 000 euros auprès des entreprises du territoire, au travers des dispositifs comme le fonds LOCCAL, les fonds de solidarité exceptionnels (volets 3 et 2 bis), les aides aux vignerons ou encore les exonérations de loyers.

Cette intervention a eu un effet levier significatif auprès des partenaires de l'intercommunalité, tels que la Région, la Banque des territoires ou le Département. Ces derniers ont mobilisé environ 1 million d'euros, ce qui porte à plus d'1,5 million d'euros l'aide apportée aux entreprises du territoire.



© Freepik



AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

La communauté de communes a accordé de nouvelles aides à l'immobilier d'entreprises. Trois nouveaux dossiers ont été validés :

- Maman Natur'Elle, société de vente en ligne de produits de puériculture respectueux de la nature et de la santé : 35 400 €
- Les Oyas, entreprise spécialisée dans la production de céramiques d'irrigation écologiques : 19 279 €
- Médyxel, société de secrétariat et de services aux professionnels médicaux et paramédicaux : 12 587 €

Montant total des aides à l'immobilier accordées depuis la mise en place de ce dispositif en juillet 2019 : 332 325 €. Elles ont permis de lever 558 316 € auprès de la Région.

City Foliz : bilan de l'opération

Avec le soutien de la Région, du Département et des intercommunalités, la Chambre de commerce et d'industrie a lancé l'opération City Foliz.

La cagnotte abondée par la communauté de communes s'élevait à 25 000 €. L'objectif du dispositif City Foliz, opération de « cash back », était de favoriser la reprise d'activité dans les commerces locaux et de donner un coup de pouce au pouvoir d'achat des habitants.



5 000

Actes d'achats réalisés par les consommateurs sur le territoire

125 000 €

Chiffre d'affaires généré grâce à l'opération

25 €

Panier moyen



www.cc-vallee-herault.fr/Entreprendre/Vie_economique

Concertation autour de la mise en place d'une charte architecturale et paysagère

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de gestion des activités nautiques et de la baignade du Grand Site de France Gorges de l'Hérault, des loueurs de canoës ont participé à des ateliers de concertation dans l'idée de co-construire une charte architecturale et paysagère.

Ces ateliers se sont déroulés sur deux matinées. Le 1^{er} février, le groupe a observé la partie nord du territoire en se rendant sur les sites du Moulin d'Aubanel et de Laroque. Le deuxième jour, rendez-vous était donné sur les sites de la Combe du Cor et celui du Moulin de Bertrand. Les ateliers se sont déroulés en deux temps, tout d'abord, une phase de diagnostic sur le terrain durant laquelle le groupe a pu échanger sur le paysage, la réglementation existante et les caractéristiques propres à chacun des sites. Il s'agissait d'exercer un regard critique de sorte à faire émerger les points positifs et négatifs des sites. Leurs observations portaient essentiellement sur la signalétique, les équipements, le stationnement, le stockage, les berges, ou encore la gestion des déchets.

TÉMOIGNAGE

Marianne Nicollet,
Canoë Rapido

"Jeanne et moi sommes très heureuses que ce projet existe. Nous l'attendions depuis longtemps. Grâce à la charte architecturale et paysagère, nous pourrions améliorer les conditions de travail de nos équipes et offrir un accueil de meilleure qualité à notre clientèle, en rénovant nos bases et en travaillant sur leur aspect visuel ainsi que sur les berges, dans le respect de l'environnement. Nous espérons aussi qu'elle permettra à tous les visiteurs de profiter des gorges de l'Hérault en toute sécurité avec une réflexion autour du stationnement et des flux piétons."

Dans un deuxième temps, les participants se sont réunis en salle pour échanger autour du ressenti de chacun sur l'atelier in situ et resituer les sites de canoë dans le contexte paysager global des gorges de l'Hérault, au moyen d'annotations sur une carte d'ensemble. Objectif : construire le diagnostic de manière participative. Deux autres ateliers sont prévus au printemps afin de travailler sur un projet de charte respectueuse de l'environnement et des paysages qui convienne à tous.

www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Grand Site de France

AGRI-VITI



Dans le cadre de la démarche environnementale menée par l'intercommunalité, les bouchons en liège triés lors du jury et de l'édition spéciale Place au vin du Concours des vins, seront remis à l'association Liège bouchon, participant à la plantation d'arbres dont le liège est tiré de l'écorce.

inédit : "Place au vin spéciale Concours des vins". Samedi 12 juin, à partir de 18h, la place du village de Saint-Bauzille-de-la-Sylve accueillera le public et les producteurs participant au concours. Ces derniers pourront proposer leurs vins à la dégustation et à la vente. Présence de foodtrucks et d'autres producteurs locaux (fromager, charcutier...), et animation musicale seront également au programme de la soirée.

vins-vallee-herault.fr - Facebook : Concoursvinsvalleeherault - Instagram : Concoursvinsherault

CULTURE

Vous avez rendez-vous avec l'histoire

Pour la première fois, les journées européennes de l'archéologie sont organisées à l'ancienne abbaye d'Aniane. Elles auront lieu les 19 et 20 juin. Que vous soyez fan d'histoire ou simplement curieux, venez découvrir, grâce aux activités proposées, les coulisses de la recherche archéologique.

Un week-end pour célébrer l'archéologie

Au cours de ce week-end dédié à cette science du passé, des visites de l'abbaye seront assurées par les guides de l'Office du tourisme intercommunal, des ateliers « petits archéologues » (sur inscription) seront proposés aux plus jeunes ainsi que des ateliers « tailleurs de pierre » pour toute la famille.

Laurent Schneider, directeur de recherche au CNRS, animera une conférence sur les découvertes archéologiques faites lors des fouilles de l'abbaye d'Aniane entre 2011 et 2016. Olivier Ginouvez, archéologue de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP),



Les enfants se passionnent pour les ateliers "petits archéologues" dans les bacs de fouilles.

interviendra également à l'occasion d'une conférence sur les fouilles de Saint-André-de-Sangonis (conférences sur inscription).

Enfin, le public sera invité à découvrir deux mini-expositions en visite libre, l'une dans la chapelle et l'autre, en partenariat avec l'INRAP, dans la cour d'honneur.

Ouverture du parc au public

Le jardin ouvrira pour l'occasion et sera aménagé en espace détente. Les visiteurs y trouveront poufs, transats, nattes en accès libre, ainsi que des livres mis à disposition par le service lecture publique intercommunal. Il restera ouvert jusqu'au 19 septembre, de 10 heures à 21 heures pour que tous puissent profiter de ses bienfaits.

Toutes les activités proposées ce week-end seront gratuites.

PAROLE D'ÉLU

Claude Carceller,
vice-président
délégué
à la culture
et au tourisme



LA RÉOUVERTURE DE L'ABBAYE AU PUBLIC : TOUT UN SYMBOLE !

Les Journées de l'archéologie sont l'occasion idéale pour rouvrir au public le site mythique et chargé d'histoire de l'ancienne abbaye d'Aniane, berceau de la civilisation languedocienne, et ses espaces extérieurs. Cette réouverture sera un moment fort et symbolique, parce que l'abbaye était auparavant synonyme d'enfermement (moines, colonie pénitentiaire...). C'est la première fois que cet événement est organisé à l'abbaye, pour autant c'est en toute logique puisque l'archéologie est un élément fondamental de recherche de notre passé, dont l'abbaye a elle-même fait l'objet dans le cadre de fouilles menées par le CNRS et L. Schneider. Nous espérons que ce week-end permettra d'initier le public, de tout âge, à la recherche et à la découverte, de manière ludique et pédagogique.

Participez à la transformation des espaces de l'ancienne abbaye d'Aniane

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a lancé, avec la Fondation du patrimoine, une campagne de financement participatif pour restaurer les espaces emblématiques de l'ancienne abbaye d'Aniane. Cette transformation qualitative sera réalisée par l'atelier Donjerkovic, architecte du patrimoine, sous le contrôle de la Direction régionale des affaires culturelles.

Pour apporter votre pierre à l'édifice et participer à cette métamorphose, rendez-vous sur :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-abbaye-a-aniane

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/le-cloitre-de-l-abbaye-d-aniane

Renseignements et inscriptions : 04 67 57 58 83
reservation.saintguilhem-valleeherault.fr
www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Abbaye d'Aniane

Favoriser l'écoulement du fleuve Hérault pour prévenir les inondations

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault mène un programme de restauration du fleuve Hérault et de la Lergue aval dans le cadre de sa compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi). Dans la continuité des actions menées en 2020, l'entretien de l'Hérault s'est poursuivi en début d'année.

En janvier, deux nouveaux tronçons du fleuve ont été sécurisés sur 4 kilomètres linéaires (Tressan/Bélarça et Bélarça/Campagnan). L'entreprise Serpe a été missionnée par l'intercommunalité pour assurer l'abattage des arbres susceptibles de former des embâcles (accumulations de matériaux apportés par l'eau qui accentuent le risque d'inondation et peuvent causer des dégâts sur les ouvrages présents le long du fleuve) et l'élimination des embâcles déjà formés pour un coût de 60 000 € HT.

Depuis décembre 2020 et jusqu'en février, un chantier de gestion des atterrissements s'est déroulé sur le secteur de Pouzols et du Pouget. Ces îlots végétalisés qui se forment

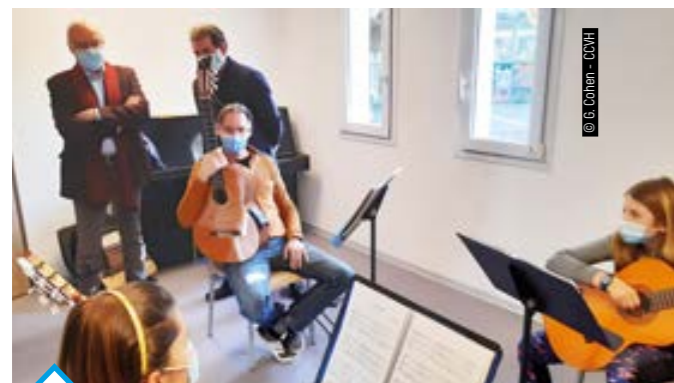


sur le lit du fleuve peuvent parfois atteindre plusieurs hectares. La Vallée de l'Hérault a missionné Actiforest afin d'effectuer la taille, la coupe et le dessouchage d'arbres ainsi que l'étalement et la scarification des sédiments présents sur les atterrissements, pour un montant de 74 400 € HT. Objectif : favoriser leur remobilisation et leur écoulement dans le fleuve lors d'une prochaine crue.

Des chantiers menés avec le soutien du Département, de la Région, de l'Agence de l'eau et de l'Europe (Feder).

[www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Environnement / Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations](http://www.cc-vallee-herault.fr/Actions-et-projets/Environnement/Gestion-des-milieux-aquatiques-et-prevention-des-inondations)

MUSIQUE



Début mars, les élus ont visité les nouveaux locaux : 176 m² comprenant notamment une salle de 42 m² pour l'accueil de mini-spectacles et de cours, ainsi que deux autres salles de classe.

Depuis le 2 mars, tous ont eu le plaisir de faire leur rentrée dans les locaux de l'ancienne crèche Le Berceau, fraîchement rénovés et transformés par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault pour un coût de 65 000 € TTC. Cette nouvelle antenne, plus spacieuse, va permettre d'augmenter le nombre d'élèves accueillis à Montarnaud ainsi que d'y développer progressivement l'offre pédagogique et artistique.

Cerise sur le gâteau ! Les élèves ont eu la surprise de trouver dans les locaux un nouvel instrument d'exception qu'ils pourront utiliser dans le cadre de leur apprentissage : un piano 1/2 queue de la gamme C. Bechstein. Principalement conçu en épicea de montagne, il mesure plus de 2 mètres de long et 1,50 mètre de large et pèse 416 kg.

D'ici l'été 2021, la communauté de communes va finaliser l'aménagement extérieur de l'antenne et la création d'une nouvelle zone de stationnement pour un coût de 30 000 € TTC.

[www.cc-vallee-herault.fr / Vie pratique / Culture / Ecole de musique](http://www.cc-vallee-herault.fr/Vie-pratique/Culture/Ecole-de-musique)

Les élèves musiciens ont fait leur rentrée dans la nouvelle antenne de Montarnaud

Au mois de mars, les élèves de l'École de musique intercommunale ont découvert leurs nouveaux locaux à Montarnaud.

Parmi les 350 élèves musiciens de la vallée de l'Hérault, plus d'une vingtaine fréquentent l'antenne de Montarnaud. Provenant des communes voisines, Argelliers, Aumelas, La Boissière ou encore Saint-Paul-et-Valmalle, ils y reçoivent des cours instrumentaux (piano, guitare) et de formation musicale.

MOBILITÉ

Les solutions de mobilité alternatives fleurissent en cœur d'Hérault

Pour diminuer les nuisances liées au trafic routier et réduire l'empreinte environnementale liée aux modes de transport individuels, notre communauté de communes, le Pays Cœur d'Hérault et leurs partenaires continuent de développer des alternatives durables et complémentaires telles que Rézo Pouce et Picholines.

Rézo Pouce, l'autostop vintage et connecté



Porté par la société coopérative d'intérêt collectif Rézo Pouce, le dispositif d'autostop revisité est opérationnel sur le périmètre

intercommunal de la Vallée de l'Hérault, grâce au soutien du Département. Pas moins de 118 points d'arrêt ont été implantés au mois de mars sur les axes fréquentés des 28 communes du territoire.

Organisé, sécurisé et convivial, Rézo Pouce permet aux conducteurs de repérer les usagers les plus proches, aux autostoppeurs de trouver les points d'arrêt à proximité, et



Le dispositif d'autostop gratuit Rézo Pouce s'est concrétisé au mois de mars avec la pose, par le Département, des panneaux signalant les points d'arrêt dans les communes du territoire.

de limiter ainsi le temps d'attente moyen à moins de six minutes.

Pour organiser vos trajets quotidiens avec vos voisins, l'inscription est facile et gratuite via le site internet dédié ou l'application pour smartphone : 5 minutes chrono ! Suite à l'inscription, l'utilisateur reçoit son kit de mobilité et peut se rendre aux points d'arrêt qui se trouvent près de chez lui.

www.rezopouce.fr
Application smartphone "Rézo Pouce, l'autostop entre voisins"
[www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Mobilité / Autostop : Rézo Pouce](http://www.cc-vallee-herault.fr/Actions-et-projets/Mobilité/Autostop-Rézo-Pouce)

PAROLE D'ÉLU

David Cablat,
vice-président
délégué à la
mobilité



DÉVELOPPER DES ALTERNATIVES DURABLES

Le territoire de notre communauté de communes voit circuler pas moins de 70 600 véhicules par jour. Malgré sa situation idéale et ses nombreuses dessertes autoroutières, ce dense trafic cause des difficultés de déplacement, de stationnement et représente une empreinte environnementale considérable. C'est pourquoi les élus de la Vallée de l'Hérault et du Pays Cœur d'Hérault travaillent main dans la main avec leurs partenaires comme la Région et le Département afin de proposer des alternatives durables. Rézo Pouce et Picholines en sont des exemples parlants. Ces deux dispositifs permettent de maintenir le lien social malgré le contexte sanitaire délicat que nous traversons, dans le respect des gestes barrières.

Picholines, plateforme de covoiturage libre



Tout aussi innovante et éco-friendly que Rézo Pouce, la plateforme Picholines complète l'offre en mobilités douces sur le territoire.

Développée par l'entreprise Mobicoop, elle fait l'objet d'une expérimentation régionale lancée à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault et de trois autres territoires d'Occitanie : un test grande nature pour tendre vers un mode de covoiturage numérique. Elle vaut par ailleurs au Pays Cœur d'Hérault d'avoir obtenu le trophée de l'innovation territoriale le 26 janvier dernier.

En complémentarité avec Rézo Pouce dont les points d'arrêt sont positionnés sur des axes très empruntés, Picholines vise à couvrir les zones peu denses et les destinations non desservies par le réseau de transport en commun.

L'inscription et la proposition de trajets sont gratuits et accessibles à tous via l'application pour smartphone ou bien le site internet. Les prix sont fixés entre usagers et le site ne prélève aucune commission.

www.picholines.fr
Application smartphone "Picholines"
[www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Mobilité / Covoiturer : Picholines](http://www.cc-vallee-herault.fr/Actions-et-projets/Mobilité/Covoiturer-Picholines)

SYNERGIES

Raisonnement dans une logique de complémentarité

Partageant de multiples enjeux et intérêts communs, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et Montpellier Méditerranée Métropole ont décidé de conclure un partenariat territorial pour la période 2021-2027 afin de formaliser les collaborations déjà existantes mais aussi afin d'envisager de nouveaux projets communs.

Portant sur l'aménagement du territoire, le tourisme, le développement économique, la transition écologique ou encore la culture, le **contrat de réciprocité sera signé au mois de juin**. Il va s'organiser autour de quatre axes particulièrement importants pour les deux territoires. Des objectifs de partenariats et des pistes d'actions seront déterminés pour élaborer des stratégies communes favorisant le développement harmonieux et l'attractivité de ces territoires.

Axe 1 : Favoriser les mobilités entre les deux territoires et limiter leur impact environnemental

La collaboration pourra se traduire par la **coopération technique et l'échange d'expérience**, par des **projets de transport en commun** tels que la création d'une liaison à Haut Niveau de Service entre Montpellier et Gignac avec la Région et le Département, par des **projets de mobilités actives** et par des **projets de mobilité partagée** tels que Rézo Pouce (rens. p.23).

Axe 2 : Impulser un développement économique partagé

Pour ce faire, les deux signataires travailleront les complémentarités en matière de **foncier et d'immobilier d'entreprises**, mettront en réseau les **tiers-lieu et fablab** et développeront des solutions pour limiter l'impact des déplacements domicile/lieu de travail. Il s'agira également



Le 17 décembre, Jean-François Soto, président de la communauté de communes, a rencontré Mickaël Delafosse, président de Montpellier Méditerranée Métropole pour un échange autour des enjeux partagés entre la métropole et la vallée de l'Hérault, et plus largement, avec le cœur d'Hérault.

d'accompagner l'innovation, la création d'entreprises et les transitions climatique, environnementale et numérique dans la viticulture, ou encore de promouvoir et commercialiser les produits issus de la vallée de l'Hérault.

Axe 3 : Développer un tourisme de qualité

La création de **passerelles entre les événements** de la métropole et ceux de la vallée de l'Hérault est l'un des moyens qui sera mis en œuvre afin d'assurer la **promotion des deux destinations**.

Axe 4 : Favoriser les découvertes patrimoniales et culturelles à l'échelle des deux territoires

Des partenariats seraient établis entre le **conservatoire de Montpellier et l'école de musique intercommunale** de la vallée de l'Hérault ainsi qu'avec les musées, archives et équipes de la métropole à l'occasion de **projets patrimoniaux**, notamment en lien avec l'ancienne abbaye d'Aniane. Des partenariats événementiels entre structures culturelles pourront aussi être mis en place pour permettre l'accueil, hors les murs, de manifestations, concerts et expositions.

Comme le rappelait Sébastien Martin, président de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), lors de sa visite en vallée de l'Hérault le 11 mars dernier, la coopération et l'échange d'expériences entre intercommunalités constituent un enjeu majeur.



RANDO/OENO



RANDONNER AVEC LE "COMPORTE" SUR LE DOS



Fin juin, les œnorandos du territoire pourront se faire en compagnie d'un nouvel outil, ludique et pédagogique. Une belle occasion de découvrir en famille le monde de la vigne.

Une œno-rando avec les enfants ? Beaucoup de parents hésitent à se lancer dans l'aventure. Plus d'excuse maintenant ! Grâce au « comporte », l'idée de découvrir le vignoble et les vigneronnes en s'amusant est désormais possible.

Emprunté à la journée chez l'un des prestataires Vignobles & Découvertes de la destination, il se composera d'une nappe de pique-nique avec un jeu de l'oie sur la vigne, d'un kit découverte des senteurs du vin, et d'autres jolies surprises pour mieux comprendre notre territoire. Lancé par le Pays Cœur d'Hérault, le « comporte », est un projet de coopération Leader partagé avec trois autres territoires œnotouristiques.

75 sacs à dos seront mis à disposition des randonneurs en cœur d'Hérault. Personnalisés, chacun d'entre eux portera le nom d'un vigneron ou d'une vigneronne du territoire. Tous différents, ils sont réalisés à partir de bâches publicitaires recyclées par l'atelier d'insertion Gammes de Montpellier.

Vignobles & Découvertes

Créé en 2009 par Atout France, ce label regroupe 122 professionnels du Pays Cœur d'Hérault (caveaux, prestataires d'activités, sites patrimoniaux, hébergeurs, restaurateurs, offices de tourisme). 47 d'entre eux sont installés sur le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.



En février, Kévin et Evelyne Séjourné, Philippe et Corinne Étienne, ainsi que leurs enfants, Jules, Amaël et Ewen, ont testé en avant-première le sac à dos "comporte". Leurs commentaires ont permis d'ajuster la version définitive.



TÉMOIGNAGE

Evelyne Séjourné

« Avec mon mari, mes fils, l'un de leurs copains et un couple d'amis, nous avons testé le premier "Comporte" au cours d'une œno-rando autour de Montpeyroux.

Nous avons aimé cette manière ludique et originale d'organiser une journée balade autour de la vigne et de ses secrets.

Une expérience amusante et très instructive que nous conseillons à toutes les familles et qui se prête aussi très bien aux sorties en couple ou entre amis. »



www.languedoc-coeur-herault.fr/le-comporte-l-aventure-est-dans-le-sac
Les œnorandos de notre territoire : www.languedoc-coeur-herault.fr/nos-oenorandos-en-coeur-d-herault

RADIO LOCALE

ICI, RADIO PAYS D'HÉRAULT

Cinq mille personnes se branchent quotidiennement sur les canaux 89, 96.7 ou 102.9 Mhz de la bande FM. Elles écoutent Radio Pays d'Hérault, une radio locale et associative émettant depuis Saint-André-de-Sangonis, qui offre à ses auditeurs une programmation éclectique largement ouverte sur le monde.

Quels âges ont-ils ? Où habitent-ils ? Qu'écoutent-ils ? En 2020, Médiamétrie s'est penchée sur ces questions dans une véritable enquête menée sur le terrain. « Nos auditeurs sont très diversifiés. Les plus jeunes écoutent beaucoup de musique, les plus de 50 ans sont plus intéressés par les sujets de sociétés », nous confie Robert Martin, le président de Radio Pays d'Hérault. Ils ont l'embaras du choix.

La radio, qui se veut « sans publicité, sans sport et sans faits divers », animée par 8 salariés et une quarantaine de bénévoles, émet 24 h sur 24, proposant à la fois des bulletins et flashes infos locaux et décrochant trois fois par jour pour proposer ceux de Radio France International.



Robert Martin a une triple casquette : il est à la fois journaliste, animateur et président depuis 11 ans !

►► " Grâce au streaming et à notre site internet, nous sommes écoutés dans le monde entier. Des auditeurs commentent nos émissions de New-York ou de Finlande ! C'est une jolie reconnaissance pour notre travail. Les avis et commentaires de ces héraultais installés au quatre coins de la planète prouvent que nos programmes ont une pertinence dépassant largement le cadre de notre territoire d'origine. "

Robert Martin, Président, journaliste et réalisateur de RPHFM ◀◀



35 ANS DE RADIO

Radio Pays d'Hérault est née à Saint-André-de-Sangonis en 1986 portée par la volonté de Gérard Delfau, ancien maire de la commune. Elle est, depuis sa création, hébergée par la municipalité. La Communauté de communes Vallée de l'Hérault la subventionne et a noué de nombreux partenariats avec ce média qui fête cette année ses 35 ans.

Le même éclectisme se retrouve dans les émissions : du jazz, des musiques urbaines ou africaines, du reggae, du rock ou du classique.

Une diversité qui se lit également dans sa grille d'émissions autres où se côtoient des sujets comme l'écologie, le droit des personnes, la culture occitane, la vitalité économique et créative de notre territoire. « Nous sommes un outil d'éducation populaire mais aussi et surtout une fenêtre ouverte sur la vie, à notre porte ou à l'autre bout du monde... » affirme son président.

www.rphfm.org
Fréquences : 89, 96.7, 102.9 Mhz en FM

RADIO LOCALE

RADIO LODÈVE, À VOUS L'ANTENNE

Musique, infos locales, nationales et internationales, chroniques, balades sonores... Radio Lodève ouvre ses micros depuis 40 ans à tous les acteurs de notre territoire. Une station qui s'écoute de Gignac au Larzac et de Bédarieux aux portes de Montpellier.

La radio associative qui a vu le jour en 1981 a d'abord été une « radio pirate », comme l'on disait à l'époque. Avec l'agrément obtenu en 1984, le CSA lui attribue sa première fréquence officielle.

Installée depuis ses débuts à deux pas de la mairie et de la cathédrale de Lodève, elle couvre maintenant les trois communautés de communes du Pays Cœur d'Hérault ainsi que le Grand Orb.

Philippe Raynal, son président, nous détaille son fonctionnement : « nous avons trois salariés, un journaliste, un technicien animateur et une responsable d'antenne également journaliste et réalisatrice. Nous nous appuyons sur une équipe composée d'une vingtaine de bénévoles répartis sur tout notre territoire. Ils nous proposent des chroniques ou des émissions musicales, littéraires ou en occitan par exemple ».

Infos locales et décrochages nationaux et internationaux en partenariat avec Radio France International scandent les journées où s'élèvent parfois les voix de jeunes auditeurs qui ont composé leur première émission radiophonique au cours d'ateliers qu'organise régulièrement Radio Lodève.

Les soutiens de Radio Lodève

Radio Lodève est financée par le Fonds de Soutien de l'Expression Radiophonique. Elle est également aidée par la Région Occitanie, le Département de l'Hérault et la Ville de Lodève. La Communauté de communes Vallée de l'Hérault finance une émission mensuelle où interviennent élus ou administratifs. Ils y présentent les actions et les projets de l'intercommunalité.

►► " La radio est un média vivant et Radio Lodève, après 40 ans d'existence, continue à innover. En février, nous avons lancé notre nouvelle émission "Conseil de Famille", centrée sur la parentalité. Le 17 mars nous avons diffusé le premier concert live d'un groupe de la région. Et nous allons continuer ! Tous les 3^e mercredis du mois, nos auditeurs découvriront un jeune groupe de notre territoire. "

Anne Martinez, responsable d'antenne et animatrice des matinales de Radio Lodève ◀◀

www.radiolodeve.com
Fréquences : 104.5 ou 105.3 Mhz en FM



Anne Martinez, chef d'antenne (à dr.), Cédric Hraimi (au centre) et Damien Sintès (à g.).



© Calandreta La Garriga

Calandreta La Garriga :

Depuis plus de dix ans, les calandrons, écoliers de l'école Calandreta La Garriga de Gignac, font vivre la langue occitane, patrimoine immatériel de notre territoire, dans chaque magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en faisant des traductions ou bien en écrivant des articles. Ils nous font profiter de leur regard d'enfants occitans sur le territoire et sa culture.

La bio-diversitat dins la nòstra escòla

Un lagui partejat amb la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

A la Calandreta, tralham a favorisar la bio-diversitat desempeuè d'annadas : aguèrem d'intervencions de Valerian de la LPO que nos aprenguèt a salvagardar los aucèls : plaçar de nisadors, reculhir los nafrats quand n'an de besonh, installar de dessenshs d'aucèls sus las vitras bèlas de l'escòla per estalviar que d'unes las truquen. Installèrem tanben d'ostal a insèctes, avèm una colonia de ratapenadas seguida pel servici del conselh departamental. Plantèrem de plantas medicinalas, aromaticas, adaptadas a la region. Obtenguèrem l'Eco Label, per nòstre trabalh cap a la bio-diversitat en 2018-2019 pel dosen còp, e metèrem en plaça un inventari per sason a l'escòla.

Participam a de talhièrs per perseguir lo trabalh de reconeissença dels animals (insèctes, aranhas,...) et plantas trapats dins l'escòla. Per aquò far, fasèm de recercas dins de libres, dins l'escòla e en sortidas.

Sèm uroses de poder participar a enriquir l'Atlas de la Biodiversitat Comunitari de la CCVH amb lo trabalh començat d'inventari a l'escòla. Anam ara organizar l'enregistrement de nòstras futuras observacions amb l'aplicacion i-Naturalist que la CCVH conselha d'utilizar.

Vautres tanben podètz participar a l'ABC : www.cc-vallee-herault.fr/ Environnement / Atlas de la biodiversité communautaire / Comment contribuer

AQUÍ

Autors : los calandrons de la Calandreta la Garriga : Aloe, Basili, Loba, Tao, Leandre, Ernest, Julia, Camila, Alicia, Marjan, Leoia (élèves de CM1 et CM2).

La biodiversité dans notre école

Une préoccupation partagée avec la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

A l'école occitane Calandreta, nous travaillons à favoriser la biodiversité depuis des années : nous avons profité d'interventions de la LPO avec Valerian qui nous apprend à sauvegarder les oiseaux : placer des nichoirs, recueillir les blessés quand cela le nécessite,... Nous avons installé des hôtels à insectes, nous avons une colonie de chauves-souris suivie par le service du conseil départemental. Nous avons planté des plantes médicinales, aromatiques, adaptées à la région. Nous obtenons enfin l'Eco-Label, pour notre travail en direction de la biodiversité en 2018-2019 pour la seconde fois, et nous avons mis en place un inventaire par saison à l'école.

Nous participons à des ateliers pour poursuivre le travail de reconnaissance des animaux trouvés et des plantes dans l'école. Pour le réaliser, nous faisons des recherches dans des livres, dans l'école comme en sorties.

Nous sommes heureux de pouvoir enrichir l'Atlas de la Biodiversité Communautaire de la CCVH avec le travail d'inventaire commencé à l'école. Nous allons organiser l'enregistrement de nos futures observations avec l'application i-Naturalist que l'intercommunalité conseille d'utiliser.

Vous aussi vous pouvez participer à l'ABC : www.cc-vallee-herault.fr/ Environnement / Atlas de la biodiversité communautaire / Comment contribuer

ARBORICULTURE



À ANIANE, L'ANCIENNE VIGNE DEVIENDRA UNE FORÊT FRUITIÈRE

Bordée par le ruisseau des Corbières, à proximité du parc de la Brèche, une ancienne vigne appartenant à la commune va se transformer en un lieu d'expérimentation environnementale.

Lancée et animée par Yannick Letet, ce beau projet est l'un des 4 lauréats dans notre territoire, du premier budget participatif du département de l'Hérault.

Sensibilisé depuis de nombreuses années aux problématiques climatiques et environnementales, Yannick Letet, ingénieur agricole de formation veut, avec quelques amis réunis en un collectif citoyen, démontrer qu'une autre manière de créer et de s'occuper d'un verger est possible.

Dans la vigne abandonnée, la forêt a repris ses droits, sauvage et anarchique. Lors du débroussaillage, la majorité des arbres sera conservée, parmi lesquels les quelques fruitiers sauvages qui sont arrivés là un peu par hasard.

« Actuellement, nous pouvons observer ce qu'il se passe dans la nature sans l'intervention humaine », nous confie



Yannick Letet, porteur du projet et conseiller municipal d'Aniane, Annick Poderoso, citoyenne engagée dans le projet, Patrick Andrilleux, conseiller municipal, et José Mestre, également citoyen engagé dans le projet.

Yannick, amusé aussi par « de petites curiosités dignes d'intérêt, comme ces lianes de vignes qui s'accrochent aux branches et que nous conserverons bien sûr ».

►► " Notre projet, ouvert à tous, est pédagogique et récréatif. Les enfants, dès la maternelle, y seront sensibilisés. Ils planteront dans leurs classes les pépins et les noyaux qui deviendront de petits plants destinés à notre forêt fruitière. Ils pourront ainsi suivre la croissance de leur arbre pendant toute leur scolarité. "

Yannick Letet, membre du collectif citoyen ◀◀

Toutes les essences seront respectées

Une quarantaine d'arbres sera plantée, semée ou greffée avec d'anciens spécimens, des abricotiers, pommiers, poiriers ou cerisiers. Un verger classique ? Presque ! Ses trois strates, celle de l'herbe, celle des arbustes et celle des arbres hauts, seront préservées comme dans une véritable forêt non entretenue par l'homme. Celle-ci sera fruitière et sera un petit laboratoire citoyen d'une arboriculture originale.



Renseignements : letet@gmail.com jeparticipe.herault.fr/dialog/budget-participatif-heraultais

UN PROJET SOUTENU PAR LE VOTE CITOYEN

Présenté avant la crise sanitaire au budget participatif du Département de l'Hérault, le projet de forêt fruitière et de verger conservatoire d'Aniane a été approuvé par les participants en novembre 2020.

Soutenu par la commune d'Aniane, qui a conventionné avec le Département, il sera doté d'une subvention de 7600 €.

COMME... ... DURABLE

VÉGÉTALISATION RESPONSABLE



CÉRÈS FLORE, DÉVELOPPEUR VÉGÉTAL

Comme dans de nombreux secteurs économiques, le marché des végétaux s'est mondialisé. Cérés Flore, jeune entreprise de Saint-André-de-Sangonis fait le pari d'une nouvelle approche plus locale, plus durable et plus responsable.

Tout jeune, il n'avait que 24 ans, Fabien Hanaï, a pris conscience de cette incongruité : « Pourquoi faire venir d'Espagne ou d'Italie des plantes qui existent en abondance dans notre environnement proche ? Pourquoi tenter d'adapter des végétaux de l'autre bout du monde qui ne résisteront que difficilement à leur nouvel écosystème ? », raconte le fondateur et actuel président de Cérés Flore.

Les collectivités, les entreprises et certains particuliers en sont eux-aussi de plus en plus convaincus et se rapprochent de cette « jeune pousse » qui a mis au point une technique de reproduction très originale.

En accord avec les gestionnaires des espaces naturels, Cérés Flore prélève de très petites quantités de végétaux, des graines ou des boutures d'arbres ou d'arbustes, qui seront ensuite multipliés en bouturage ou en serre.

L'une de leurs deux unités de production se trouve à Lodève. La raison de leur réussite ? « Semis ou bouturage se réalisent dans des milieux contrôlés, leur milieu d'origine auxquels ils sont parfaitement adaptés, évitant ainsi toute déperdition »... Il fallait y penser.

►► " Depuis quelques temps nous assistons à un phénomène encore confidentiel. Des personnes ayant eu un impact carbone important au cours de leur vie professionnelle, en ayant par exemple beaucoup voyagé, rachètent d'anciennes friches ou des terres en jachère qu'ils souhaitent planter de façon vertueuse. Ils s'adressent à Cérés pour répondre à leurs attentes. "

Fabien Hanaï, président de Cérés Flore ◀◀



Cérés Flore, jeune start-up spécialisée dans une nouvelle technologie de multiplication des plantes en milieu protégé, est implantée depuis 2017 au sein de l'Ecoparc Cœur d'Hérault La Garrigue à Saint-André-de-Sangonis.

Accompagnée dès ses débuts par Novel.id, la pépinière du Pays Cœur d'Hérault, cette jeune entreprise innovante compte maintenant 8 salariés.



www.ceres-flore.fr

Fabien Hanaï, président de Cérés Flore, spécialisée dans les milieux méditerranéens, en est également le fondateur.



EN PRATIQUE



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac

Accueil public : du lundi au jeudi 8h30-12h30
et 14h-18h / 8h30-12h30 et 14h-17h le vendredi.

04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr

www.cc-vallee-herault.fr

SERVICES PUBLICS

**Service de collecte
des déchets ménagers
(biodéchets et résiduels)**

Chemin de l'Ecosite

34150 Gignac

04 67 57 65 63

som@cc-vallee-herault.fr

Service des eaux

Adresse postale :

BP 15 - 34150 Gignac

Accueil public :

65 place Pierre Mendès France

(Cosma) 34150 Gignac du lundi

au vendredi 8h-13h et

04 67 57 36 26 de 8h à 17h.

Service d'astreinte :

04 67 57 36 26 - 24h/24 7j/7

[clientele.servicedeseaux@](mailto:clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr)

cc-vallee-herault.fr

servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

Relais Assistant(e)s

Maternel(le)s

Domaine départemental

des Trois Fontaines

34230 Le Pouget

04 67 56 41 94

ram.ccvh@cc-vallee-herault.fr

École de musique

Antennes de Gignac,

Montarnaud et St-Pargoire

04 67 67 87 68

[ecole-musique@cc-vallee-](mailto:ecole-musique@cc-vallee-herault.fr)

herault.fr

Réseau des bibliothèques

lecture-publique

@cc-vallee-herault.fr

bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

Rénovissime

2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac

Permanence le mercredi de

9h à 12h sur rdv

04 67 73 61 76

Lundi et jeudi de 14h à 17h

renovissime@urbanis.fr

renovissime-valleeherault.fr

Office de Tourisme

Intercommunal

Saint-Guilhem-le-Désert -

Vallée de l'Hérault

3 parc d'activités de Camalcé

34150 Gignac

Accueil public : 9h30-12h30 et

14h-17h30 du lundi au vendredi.

04 67 57 58 83

[oti@saintguilhem-](mailto:oti@saintguilhem-valleeherault.fr)

valleeherault.fr

www.saintguilhem-valleeherault.fr

Argileum,

La maison de la poterie

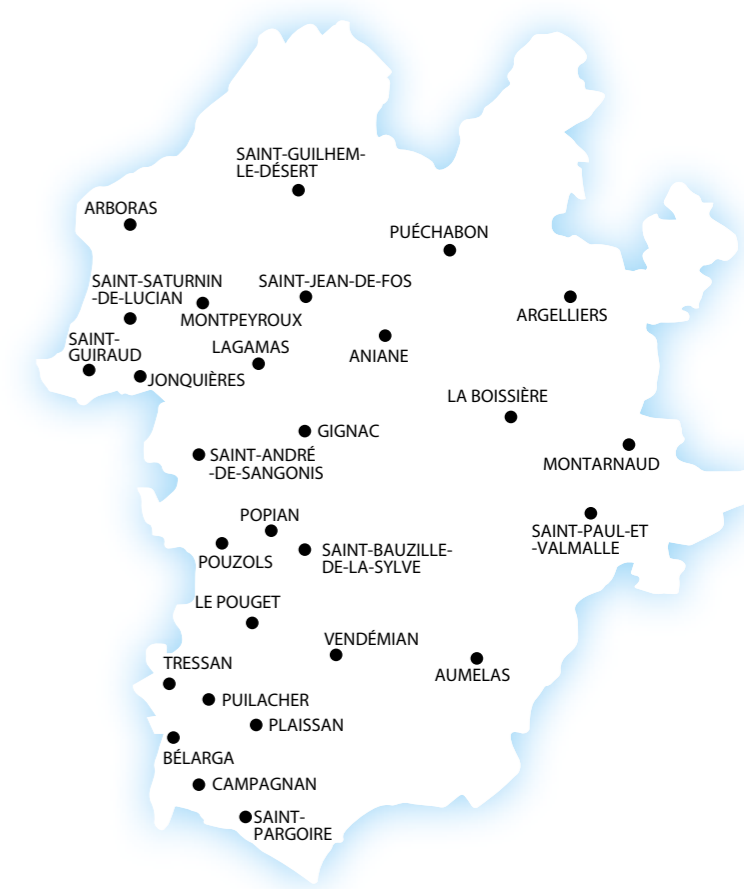
6 avenue du monument

34150 Saint-Jean-de-Fos

Périodes d'ouverture sur

www.argileum.fr

04 67 56 41 96



MAIRIES

Aniane

04 67 57 01 40

Arboras

04 67 88 63 07

Argelliers

04 67 55 65 75

Aumelas

04 67 96 70 90

Bélarga

04 67 25 00 55

Campagnan

04 67 25 04 32

Gignac

04 67 57 01 70

Jonquières

04 67 96 60 08

La Boissière

04 67 55 40 59

Lagamas

04 67 57 60 76

Le Pouget

04 67 96 71 09

Montarnaud

04 67 55 40 84

Montpeyroux

04 67 96 61 07

Plaissan

04 67 96 72 20

Popian

04 67 57 52 25

Pouzols

04 67 96 73 16

Puéchabon

09 69 80 97 98

Puilacher

04 67 96 79 79

Saint-André-de-Sangonis

04 67 57 00 60

Saint-Bauzille-de-la-Sylve

04 67 57 51 37

Saint-Guilhem-le-Désert

04 67 57 70 17

Saint-Guiraud

04 67 96 60 16

Saint-Jean-de-Fos

04 67 57 72 97

Saint-Pargoire

04 67 98 70 01

Saint-Paul-et-Valmalle

04 67 55 19 00

Saint-Saturnin-de-Lucian

04 67 96 61 63

Tressan

04 67 96 73 59

Vendémian

04 67 96 72 69

FACEBOOK



SUIVEZ-NOUS SUR
Communauté de communes
Vallée de l'Hérault

SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE

PLACE AU VIN SPÉCIALE

CONCOURS DES VINS

SAMEDI 12 JUIN 2021 - À partir de 18H00



VALLÉE DE L'HÉRAULT



WWW.VINS-VALLEE-HERAULT.FR



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, A CONSOMMER AVEC MODÉRATION